



DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT

SANTEST CFA



santest

APPRENTISSAGE

FORMATION D'AIDE SOIGNANT

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES	MODULES DE FORMATION	MODALITES D'EVALUATION
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Module spécifique AS	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque Module spécifique AS	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne Module spécifique AS	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement Module spécifique AS	
	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. - Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	

ORGANISATION DE LA FORMATION

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des différents modules)
Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147 h
Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21 h
Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77 h
Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182 h
Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h
Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h
Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h
Module 9. - Traitement des informations	35 h
Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h

LES PERIODES DE STAGE

CONTEXTE DU STAGE	SEMAINES DE STAGE
- Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigue - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé	5 semaines
	5 semaines
	5 semaines
Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	7 semaines

OBJECTIFS DE LA FORMATION

MODULE 1

- Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne
- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster

Eléments de contenu

- Raisonnement et démarche clinique : la recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne, de ses besoins.
- L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne :
- La personne et ses besoins, les cycles de vie, le développement psycho-social de l'homme à tous les âges de la vie, les groupes d'appartenance.
- Les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique) ; droits des patients ; dépendance, déficience et handicap ; le concept de fragilité.
- La santé : santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine ; le système de santé français, le parcours de soins.
- Les principales situations de vie :
- Maternité : conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né.
- Handicap : politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandations de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et l'insertion sociales et professionnelle, rôles des professionnels, place de la famille.
- Vieillesse : démographie et place de la personne âgée dans la société.
- Fin de vie : aspects culturels de la mort, notions législatives et réglementaires.
- Rôle de l'aide-soignant auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro développement et du spectre autistique.
- La réalisation des soins de la vie quotidienne : réalisation, évaluation et réajustement (approche théorique et pratique) :
- La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constants, distinction avec les soins en situation aiguë.
- L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet individuel de la personne.
- La relation pendant les soins.
- La réalisation des soins de la vie quotidienne :
- Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques

- Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, élimination, hygiène corporelle, mobilisation) et de l'administration de thérapeutiques
- Qualité et sécurité des soins : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, ...
- Les activités d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement
- Mise en place d'activités d'accompagnement et/ou de maintien du lien social.
- Aide aux repères dans le temps et dans l'espace.
- Socialisation et inscription dans la vie citoyenne.
- Les différentes dimensions d'accessibilité.
- La famille et l'entourage.
- Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits.
- Activités collectives.
- Outils d'évaluation.
- L'accompagnement des aidants : place de l'aidant, les réseaux territoriaux et associatifs.

Recommandations pédagogiques :

Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités et soins de la vie quotidienne d'une personne.

L'apprentissage de l'analyse de situation permet d'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les difficultés de la personne, et de proposer un accompagnement personnalisé.

Le rôle et la place de l'aide-soignant dans l'accompagnement d'une personne sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 2

- Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Evaluer ces actions et les réajuster

Éléments de contenu

- L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation :
- Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte, les situations à risque liées à l'environnement.
- Les actions de prévention.

Recommandations pédagogiques :

Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités et soins de la vie quotidienne d'une personne.

Le rôle et la place de l'aide-soignant dans le repérage et la prévention des risques sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 3

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin

Éléments de contenu

- Notions sur les pathologies prévalentes :
- Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques.
- Concept de soin.
- Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.
- Anatomie, physiologie des appareils et systèmes.
- Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes.
- La douleur physique et psychique.

- Pathologies du vieillissement.
- Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie.
- Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement.
- Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique
- Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies.
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.
- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la conscience ; recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription.
- Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations).
- Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement.
- Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres.

Recommandations pédagogiques

L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain et permettre une compréhension globale.

Les connaissances relatives aux paramètres vitaux doivent viser l'exactitude de leur mesure.

L'identification des signes et des seuils d'alerte est approfondie et comprise en liaison avec les situations à risque.

Les modalités de signalement de l'alerte en cas de risques sont développées.

Les connaissances concernant les pathologies prévalentes sont en lien avec les soins à réaliser.

La contribution de l'aide-soignant au raisonnement clinique partagé est traitée.

L'actualisation des recommandations en matière de règles d'hygiène, de sécurité et de confort est intégrée aux enseignements.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 4

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation

- Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster

Eléments de contenu

- FGSU niveau 2

- Notions de pharmacologie :

- Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme.

- Notions sur l'oxygénothérapie.

- Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique) :

- Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe.

- Le rôle de l'AS dans les situations de soins aigües.

- Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin.

- Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur.

- Prise en compte des interactions avec les différents acteurs.

- La notion de parcours de soins.

- Réalisation des soins :

- Soins d'hygiène et de confort en phase aigüe ;

- Prise en charge d'une personne bénéficiant d'une intervention chirurgicale ou non-invasive en collaboration avec l'infirmière ;

- Soins palliatifs, soins d'hygiène et de confort des personnes en fin de vie.

- Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage :

- Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques ;

- Observation du patient en assistance respiratoire ;

- Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire ;

- Oxygénothérapie : montage et entretien du matériel, surveillance du patient ;

- Changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre ;

- Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique ;

- Observation des patients sous dialyse ;

- Observation et surveillance des patients sous perfusion ;

- Surveillance du patient porteur d'une sonde vésicale et vidange du sac collecteur ;

- Lecture instantanée de données biologiques urinaires ; recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire ;

- Soins d'hygiène aux patients porteurs d'entérostomies cicatrisées ; renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée ;

- Surveillance de l'alimentation par sonde ;
- Surveillance et renouvellement d'une vessie de glace et actions pour réchauffer le malade ;
- Pose de bas de contention ;
- Immobilisations : observation et surveillance des attelles, plâtres et tractions ;
- Pose de suppositoires (d'aide à l'élimination)
- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Renouvellement de collecteur externe non stérile ;
- Observation des pansements.
- Aide aux soins réalisés par l'infirmier :
 - Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable ; application de crème et de pommade ;
 - Soins aux personnes dépendantes : collaboration pour le premier lever ;
 - Soins préventifs des escarres ;
 - Soins de bouche non médicamenteux ;
 - Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ;
 - Soins post-mortem : toilette, habillage, identification.
- Evaluation de la qualité des soins et réajustement des soins.

Recommandations pédagogiques ;

L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain et permettre une compréhension globale.

Le rôle et la responsabilité de l'aide-soignant dans l'aide à la prise des médicaments sont traités en lien avec la responsabilité de l'infirmier.

L'actualisation des recommandations en matière de règles d'hygiène, de sécurité et de confort est intégrée aux enseignements.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 5

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
- Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie
- Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention
- Utiliser les aides à la manutention (matériels)
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

Éléments de contenu

- L'installation et le déplacement des personnes
- La physiologie du mouvement.
- Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement au lit, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts.
- L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement.
- Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités de la personne aidée, installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.
- Mobilisation, aide à la marche, déplacements.
- Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses.
- Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théorique et pratique)
- L'identification des risques liés aux mobilisations des personnes et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel.
- Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain.
- Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes.
- Les accidents dorso-lombaires.
- Les différentes techniques de manutention ; Les aides à la manutention.
- Techniques de prévention des accidents musculo-squelettiques.
- Principes et règles de sécurité concernant les personnes soignées : repérage des positions algiques et antalgiques.
- Prévention des chutes.

Recommandations pédagogiques

Les conséquences du port des charges lourdes sont traitées, lors d'exercices pratiques, les positions et attitudes professionnelles correctes sont identifiées.

Le rôle de l'aide-soignant dans l'aide au déplacement et à la mobilisation est précisé en liaison avec les autres professionnels.

Les règles de sécurité sont analysées au regard des situations spécifiques.

Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 6

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation

Éléments de contenu

- Information et droits des patients :
 - Notions législatives et réglementaires ;
 - Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ;
 - Le secret médical, le secret professionnel ;
 - Le consentement des patients ;
 - Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ;
 - Le rôle de l'aide-soignant dans l'information du patient ;
 - La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes.
 - Les techniques de communication (approche théorique et pratique) :
 - Observation ;
 - Entretien ;
 - Ecoute active et reformulation ;
 - Communication verbale et non verbale ;
 - Le jeu et l'animation ;
 - Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel. ;
 - Accueil et information de la personne et de son entourage ;
 - Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ;
 - Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ;
 - Participation à la démarche éthique.
 - Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants :
 - Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ;
 - Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ;
 - Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ...
 - Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie, démarche éthique.
 - Démarche d'information, d'éducation et de prévention : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique.
- Initiation à l'anglais professionnel ou à une autre langue étrangère ou régionale en fonction de la spécificité du territoire d'implantation de l'IFAS.
- Un approfondissement de la langue française peut également être proposé.

Recommandations pédagogiques

Les techniques de base de la communication sont développées.

Un travail approfondi et personnalisé est réalisé sur le comportement au travail et spécifiquement en relation avec les personnes soignées.

Les situations de maltraitance ou présentant des difficultés dans la communication sont analysées.

Le cadre réglementaire est actualisé.

L'évaluation de l'initiation à une langue n'est pas nécessaire pour la validation du bloc de compétences.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 7

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure

- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

Éléments de contenu

- Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels

- Transmission d'informations

- Projet et objectifs de formation

- Tutorat et accompagnement des personnes en formation

- Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission

- Evaluation des acquis

Recommandations pédagogiques

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 8

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile
- Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures
- Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées

Eléments de contenu

- Infection, désinfection et prévention des risques :
- Les mécanismes de l'infection ;
- Les techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation ;
- Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier :
- Risques d'accident d'exposition au sang
- Risques infectieux dans différents milieux de soins
- Les infections associées aux soins
- Notions sur l'antibiorésistance
- Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier :
- Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement
- Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection
- Commissions de vigilance
- Formalités de déclaration d'accident
- Rôle du comité d'hygiène et de sécurité
- Règles, bonnes pratiques et recommandations :
- Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale
- Les circuits des déchets à l'hôpital :
- Les différents types de déchets et de contenants
- Les obligations légales et réglementaires des établissements
- Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits
- Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits
- Règles concernant l'isolement des patients
- Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile
- Règles concernant le stockage des produits. Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels
- Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) :

- Hygiène quotidienne de l'environnement du patient
- Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade
- Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels
- Isolement des patients : règles, précautions à respecter
- Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais
- Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale
- Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec les soins aigus, en lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; ...)
- Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels

Recommandations pédagogiques

L'évolution des connaissances liées à la santé environnementale est prise en compte.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 9

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies,
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...)
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie

Eléments de contenu

- Techniques de communication écrite
- Traitement des informations
- Information et continuité des soins.
- Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés.
- Transmissions des données : fonction d'alerte, fonction de surveillance, fonction d'évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes
- Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données.

Recommandations pédagogiques

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ... Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game, ...) peuvent être utilisés.

MODULE 10

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Identifier les événements indésirables et les non-conformités
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Eléments de contenu

- Travail en équipe pluri professionnelle :
 - La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chaque acteur
 - La collaboration avec l'IDE et ses modalités dans les soins de la vie quotidienne et les soins aigus
 - Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté
 - Les outils de planification des soins
 - Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle
 - Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle
 - Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants
 - Projet de soins et projet de vie
 - Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets
 - Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences
- Démarche qualité et gestion des risques :
 - Certification des établissements de santé
 - Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle
 - Les indicateurs qualité : signification, utilisation
 - Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques
 - Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité
 - Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation
 - Les risques sanitaires
 - Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, ...

Recommandations pédagogiques

La participation à des actions collectives contribuant à l'amélioration de la qualité des soins (type « chambre des erreurs », ...) est recherchée.

Des travaux de groupe avec des étudiants d'autres filières (par exemple, étude de cas en groupe) et la mutualisation des enseignements sont recherchés.

Les différents lieux d'exercice sont abordés : domicile, établissement hospitalier, EPHAD, ...

Différents outils numériques permettant un apprentissage (réalité virtuelle, MOOC, serious game,...) peuvent être utilisés.

CRITERE D'EVALUATION

- 1 - Pertinence de l'analyse de la situation de la personne
- 2 - Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
- 3 - Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
- 4 - Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale
- 5 - Pertinence dans l'accompagnement des aidants
- 6 - Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
- 7 - Repérage des situations à risque
- 8 - Pertinence des mesures de prévention proposées
- 9 - Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre
- 10 - Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace
- 11 - Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises